

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES

SÉANCE DU 13 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le treize du mois de mars, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, Maire-Adjointe.

Étaient présents : M. Claude COLLOMB-PATTON, Mmes Chantal PASSET, Nelly VEYRAT-DUREBEX, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Rodolphe PALACIOS, Jérôme AGNELLET, Grégory BAERT, Sébastien ATRUX-TALLAU, Stéphane BESSON, Mmes Claire BARRIN, Élixa DE POORTER, MM. Benjamin DELOCHE, Richardo RODRIGUES, Michel CATON, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL MM. Frédéric VAILLANT, Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : M. Karim CHALABI, Mme Graziella POURROY SOLARI, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : M. Pierre BIBOLLET, Maire, Pierre LESTAS, Maire-Adjoint, Mme Joëlle TIBURZIO, MM. Stéphane FAURE-HUDRY, Pierre BASTARD-ROSSET, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 28 février 2025
 Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
 Présents et représentés : 24

Secrétaire : Mme Chantal PASSET, Maire-Adjointe, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2025/028 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - EXAMEN ET APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2024

Il est présenté les résultats de l'exercice 2024 détaillés comme suit :

TABLEAU DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DES RESULTATS 2024	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats 2023		172 007,52 €			0,00 €	172 007,52 €
Affectation du résultat		109 049,53 €		0,00 €	0,00 €	109 049,53 €
Opérations de l'exercice	32 949,16 €	95 449,05 €	797 524,78 €	1 416 893,27 €	830 473,94 €	1 512 342,32 €
TOTAUX	32 949,16 €	376 506,10 €	797 524,78 €	1 416 893,27 €	830 473,94 €	1 793 399,37 €
<i>Résultats de clôture 2024</i>		343 556,94 €		619 368,49 €		962 925,43 €
Restes à réaliser	1 118,73 €	0,00 €			1 118,73 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	34 067,89 €	376 506,10 €	797 524,78 €	1 416 893,27 €	831 592,67 €	1 793 399,37 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		342 438,21 €		619 368,49 €		961 806,70 €

M. le Maire se retire de la salle consulaire et la séance est placée sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, 1^{ère} Maire-Adjointe.

.../...

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 du budget annexe Assainissement, après s'être fait présenter le budget Primitif et les dépenses modificatives de l'exercice concerné, donne acte de la présentation faite du compte administratif ci-dessus.

Mme Michèle FAVRE D'ANNE invite les membres du Conseil Municipal qui le souhaitent à s'exprimer.

En l'absence de remarque, Mme Michèle FAVRE D'ANNE propose l'adoption du compte Administratif 2024 du budget annexe Assainissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **VOTE** le compte administratif 2024 du budget annexe Assainissement.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 14 mars 2025

Le Maire,

Pierre BIBOLLE



POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Chantal PASSET

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **20 MARS 2025** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **21 MARS 2025**

THÔNES, le **21 MARS 2025**

Le Maire,

Pierre BIBOLLE

